**Artiste-interprète**

Date de publication :20/02/2025

**Familles de métiers**

Spectacle et création artistique

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Musées et sites culturels
* Patrimoine et sites naturels
* Spectacles et activités artistiques

**Autres intitulés**

* Auteur(trice)-interprète
* Musicien(ne)
* Danseur(euse)
* Auteur(trice)-compositeur(trice)-interprète

**Définition du métier**

L'offre de visite au sein d'un espace de loisirs ou d'un site culturel peut être rythmée par des spectacles, des parades ou des animations artistiques. L'artiste-interprète incarne les personnages pour faire vivre les histoires mises en scène tout au long du parcours de visite.

Son talent et sa présence sur scène captivent le public, lui offrant des performances mémorables. Il/Elle travaille en étroite collaboration avec les équipes de production pour donner vie aux visions créatives, s'adaptant aux exigences des rôles et aux besoins du spectacle.

Doté(e) d'une passion pour l'expression artistique, il/elle apporte une touche unique à chaque représentation, créant ainsi des moments d'émotion et d'émerveillement pour les spectateurs petits et grands !

**Particularités**

* Pic saisonnier
* Métier en contact avec le public

**Code ROME**

Artiste-interprète

**Vidéo**

Https://www.youtube.com/watch?v=1eJwamZY7bs

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Faire preuve de créativité
* Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité
* Prendre des initiatives et être force de proposition
* Proposer des solutions adaptées au contexte

**Compétences techniques**

* Défricher un scénario, une partition, une chorégraphie
* Mener des répétitions
* Interpréter un rôle dans les domaines de l'art du spectacle ou de l'audiovisuel
* Interpréter une oeuvre, un spectacle ou un numéro
* Pratiquer des exercices vocaux
* Danser, interpréter une chorégraphie
* Interagir avec le public

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une première expérience dans le spectacle vivant est fortement souhaitable.

**Formation appréciée**

* Diplôme national supérieur professionnel de comédien
* Licence mention arts du spectacle
* Brevet artistique des techniques du cirque
* Master Danse
* Tout diplôme ou certification en lien avec la discipline pratiquée (chant, danse, comédie...)

**Mooc disponibles et ressources utiles**

France Compétences